

ARCHERS DES PAYS DE L'ADOUR

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017 tenue le 10.03.2018

ORDRE DU JOUR

- * Examen et approbation du rapport moral et d'activité 2017
- * Examen et approbation du rapport financier 2017 - affectation du résultat
- * Examen et approbation du budget prévisionnel 2018
- * Détermination du montant de la cotisation 2018/2019
- * Renouvellement du Conseil d'Administration (conformément aux décisions arrêtées lors de l'assemblée générale constitutive).
- * Questions diverses

Etaient présents par ordre alphabétique :

ALVAREZ Jacques, BOTTOLI Muriel, CUENCA Jeff, DAMATO Alain, DUSSAUT Pascal, HAAS Eric, IRAZAQUI Yoan, LACHARTRE Frédéric, LECAT Maylis, LESCOASTREYRES Cécile, LESCOASTREYRES Serge, MOLINA Gérard, MONTOLIEU Stéphane, ROUGERIE Francis, SPAETH Gérard, SUZANNE André, TOUYA Lionel, WACZECKA Jayne

Etaient excusés et avaient donné mandat :

DUTOUYT Philippe, mandat à DUSSAUT Pascal
HAAS Marianne, mandat à HAAS Eric
HAAS Louison, mandat à IRAZAQUI Yoan
MONTOLIEU Cécile, mandat à MONTOLIEU Stéphane
SIMON Pascal, mandat à ALVAREZ Jacques

18 personnes présentes / 23 votants

Après signature de la feuille d'émargement et vérification du quorum, la séance est ouverte par Jacques ALVAREZ, Président de l'association.

1) Examen et approbation du rapport moral et d'activité 2017

Le Président donne lecture du rapport moral et du rapport d'activité.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité des votes exprimés, soit 23.

2) Examen et approbation du rapport financier 2017 - affectation du résultat

Le Trésorier donne lecture du rapport financier de l'exercice 2017.

L'exercice se clôt sur un excédent de 2 631,58 €.

Le Trésorier propose l'affectation du résultat suivante :

2 631, 18 en 110 / report à nouveau solde créditeur

↓

931,18 en 10688 / réserves diverses

Le Président précise que ce report à nouveau devra permettre de poursuivre l'équipement du club.

Le rapport financier 2017 et l'affectation du résultat sont approuvés à l'unanimité des votes exprimés, soit 23.

3) Examen et approbation du budget prévisionnel 2018

Le Président donne lecture du budget prévisionnel 2018 en précisant que celui-ci comporte encore des charges d'équipement et qu'il n'est donc pas représentatif d'un budget de fonctionnement courant.

La question est posée de savoir s'il comporte bien des frais de carburant pour les engins de nettoyage du terrain mis à disposition par un membre de l'association ; le Président répond positivement à cette question.

Le budget prévisionnel 2018 est approuvé à l'unanimité des votes exprimés, soit 23.

4) Détermination du montant de la cotisation 2018/2019

Le Président propose que le montant de l'adhésion 2018/2019 à l'association soit fixé au même montant que l'année précédente, soit 55 € pour les adultes isolés, 30 € pour les mineurs isolés, 28 € pour la deuxième personne et plus d'un même ménage.

La proposition est acceptée à l'unanimité des votes exprimés, soit 23.

5) Renouvellement du Conseil d'Administration.

Conformément aux décisions arrêtées lors de l'assemblée générale constitutive (L'année 2017 étant une année de mise en place et de transition, il est décidé que les membres du Conseil d'Administration et du Bureau installés lors de l'AGE du 05.11.2016 sont élus pour une durée de 12 mois. Une nouvelle élection pour désigner les membres du CA et du Bureau aura lieu à la fin de cette période ; ils seront alors élus pour la durée prévue dans les statuts de l'association.), l'AGO doit désigner un nouveau Conseil d'Administration.

10 membres de l'association ont fait acte de candidature pour cette élection, par ordre alphabétique : ALVAREZ, BOTTOLI, CUENCA, DAMATO, DUSSAUT, LESCOASTREYRES C, LESCOASTREYRES S, LECAT, MONTOLIEU, SIMON

9 postes à pourvoir, un vote à bulletin secret est organisé.

Il est procédé au dépouillement des bulletins devant l'AGO, il est assuré par le bureau de l'AG, Président, Trésorier et Secrétaire.

9 membres sont élus au Conseil d'Administration, par ordre alphabétique : ALVAREZ, BOTTOLI, CUENCA, DAMATO, LESCOASTREYRES C, LESCOASTREYRES S, LECAT, MONTOLIEU, SIMON

Il est décidé que le Conseil d'Administration chargé de désigner le nouveau Bureau se tiendra le samedi 7 avril ; dans l'attente, il est demandé au Bureau actuel d'expédier les affaires courantes.

6) Questions diverses

Les questions diverses sont l'occasion d'un débat autour de ce que représente réellement le fait d'« adhérer à une association », de la notion de gratuité de l'acte associatif, de la liberté de chacun de s'impliquer plus ou moins dans le vie associative.

Il est rappelé que l'association rentre dans sa deuxième année et a encore besoin de parfaire ses équipements et qu'il est absolument nécessaire d'être en capacité d'alimenter chaque année la dotation aux amortissements afin d'être autonome en ce qui concerne le renouvellement des cibles 3D et du gros matériel.

Avant de clore l'AGO et de convier les membres au « pot de l'amitié », le Président rappelle que **l'ensemble des documents présentés lors de la réunion, ainsi que le présent procès-verbal, seront déposés dans l'espace « membres » du site de l'association « les Archers des Pays Adour »**

Fait à Heugas, le 10 mars 2018

LE SECRETAIRE DE L'ASSOCIATION
Pascal DUSSAUT

LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION
Jacques ALVAREZ